

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 1^{er} avril 2010 modifiant l'arrêté du 12 janvier 2010 portant ouverture des concours interne et externe de chef de service de police municipale

NOR : IOCB1010780A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var en date du 1^{er} avril 2010, les dates des épreuves écrites des concours interne et externe de chef de service de police municipale, fixées par l'arrêté du 12 janvier 2010, sont modifiées comme suit.

Au regard des contraintes matérielles d'organisation, le centre de gestion du Var modifie les dates des épreuves écrites des concours interne et externe de chef de service de police municipale aux vendredi 8 et samedi 9 octobre 2010 et se réserve la possibilité d'ouvrir aux candidats plusieurs centres d'examen pour le déroulement des épreuves écrites d'admissibilité. Le lieu et le déroulement des épreuves feront l'objet d'un prochain arrêté.